

**ODENORE**  
Observatoire des non-recours  
aux droits et services

02 | 2011  
WORKING  
PAPER  
**#6**

INDICATEUR DE LA  
PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE,  
CONSTRUCTION ET  
TEST : LE RECOURS  
AU TUTORAT

*Benjamin Vial*

## Contexte et objectifs

A l'heure où les inégalités de réussite scolaire et d'accès à l'emploi se creusent entre le système universitaire et celui des grandes écoles, le plan pluriannuel pour la réussite en licence (2008-2012) prévoit l'attribution de moyens supplémentaires aux Universités avec en ligne de mire une réduction de moitié du taux d'échec en première année de licence<sup>1</sup>. Parmi les mesures centrales du dispositif, l'accompagnement personnalisé des étudiants est une priorité, l'extension et l'amélioration des programmes de tutorat demeurant un outil privilégié en la matière.

Au fil des années, la répartition « équitable » des financements doit progressivement céder la place à un nouveau partage effectué en fonction d'un indicateur de performance calqué sur l'évolution des taux de réussite en première année<sup>2</sup>. Au-delà d'une évaluation de la performance brute mesurée ici sous la forme de taux de réussite, un partenariat de recherche<sup>3</sup> amorce une réflexion alternative sur l'évaluation du tutorat, en interrogeant la performance des programmes du point de vue des étudiants. De la structuration de l'opinion des étudiants sur le tutorat à son impact sur le niveau de fréquentation, des apports scolaires et personnels du programme aux limites des retombées espérées sur le passage en seconde année de licence, nous questionnons ici la mesure de la qualité et de l'efficacité de cette mesure du point de vue des destinataires.

Lors du second semestre universitaire de l'année 2009-2010, le groupe de recherche a entrepris dans cette perspective la construction et l'administration d'une enquête online par questionnaire auprès de 497 étudiants inscrits en première année de licence à Grenoble et Bordeaux. L'échantillon est composé de 384 étudiants à qui un tutorat a été proposé (taux de réponse de 17%) et 113 étudiants à qui aucun tutorat n'a été proposé. Ces étudiants proviennent essentiellement des cinq filières : Psychologie, Biologie, Physique et chimie, STAPS, Mathématiques et informatique. En plus des questions sur la fréquentation et l'évaluation du tutorat par les étudiants, un thème du questionnaire est consacré à la précarité étudiante. Ce volet offre la possibilité de dresser un état des lieux succinct des formes de la précarité étudiante pour ensuite relier ces observations au recours au tutorat. C'est précisément dans cette optique que l'Odenore a construit et testé un indicateur de la précarité étudiante. Ce Document de travail présente ce résultat. Il mérite l'attention dans la mesure où l'outil présenté ici, facile d'usage, peut trouver des applications multiples. En même temps, ce résultat montre à partir d'un exemple, comment l'approche des inégalités sociales dans l'accès à l'offre publique, quelle qu'elle soit, peut être instrumentée par la recherche partant de réflexions méthodologiques.

---

<sup>1</sup> « Ce plan a pour ambition de diviser par deux le taux d'échec en première année en 5 ans, de faire de la licence un vrai diplôme national qualifiant d'insertion ou de poursuite d'études et d'atteindre ainsi l'objectif de 50 % d'une classe d'âge au niveau licence. Un étudiant sur deux échoue aujourd'hui en fin de première année », « Pour financer ce plan, l'Etat consent un effort budgétaire considérable, de manière pluriannuelle, en investissant 730 Millions cumulés d'ici à 2012, ce qui équivaut à une hausse du budget dédié à la licence de 43% (ce budget passera ainsi de 500M€ à 714M€). D'ici à 2012, la montée en charge du plan se fera sur 3 ans (L1, L2, L3) ». Communiqué de presse du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, décembre 2007, <http://www.nouvelleuniversite.gouv.fr/reussir-en-licence.html>.

<sup>2</sup> « En 2008, la répartition des crédits budgétaires par université s'effectuera en fonction du nombre d'étudiants en première année pondéré par le nombre de bacheliers arrivant à l'université avec une ou plusieurs années de retard. Par la suite, les financements du plan seront attribués aux établissements en fonction de leur capacité à améliorer leurs taux de réussite et les taux d'insertion de leurs diplômés », extrait du Conseil des ministres du 20 février 2008, <http://www.premier-ministre.gouv.fr/de/node/51083>.

<sup>3</sup> Le collectif comprend l'Observatoire des formations et du suivi des étudiants (Grenoble 1), l'Observatoire des parcours étudiants (Bordeaux 2), le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (équipe de Grenoble) et l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Grenoble, Pacte-CNRS).

## Méthodologie

L'indicateur de précarité étudiante a été construit suivant une sélection des variables disponibles dans le questionnaire initial, considérées comme les plus pertinentes au regard de la mesure attendue. Son acronyme est « **PrécaEt** © ». Retranscrit sous la forme d'un score, cet indicateur vise à classer les individus sur une échelle de précarité. Dans ce but, il regroupe 8 composantes différentes pondérées par l'attribution d'une valeur de 1 ou de 2 selon l'importance que nous leur reconnaissons<sup>4</sup>. Soulignons que la fabrication de cet outil a été imaginée après la rédaction du questionnaire ce qui limite d'emblée les possibilités de choix de variables pertinentes.

Tableau 1 : Décomposition du score de précarité par composantes de l'indicateur<sup>5</sup>

Composantes de l'indicateur	Scores associés
Être boursier	1
Ressentir un sentiment de solitude	1
Evaluer à moins de 7/10 sa santé	1
Avoir contracté un emprunt pour ses études	1
Travailler pour subvenir à ses besoins	1
Renoncer à des soins	2
Renoncer à des achats de première nécessité	2
Ne pas toujours manger à sa faim	2
Total (score maximal)	11

A partir de cet indicateur, chaque étudiant se voit attribuer un score de précarité suivant les réponses qu'il donne aux questions associées aux composantes. Plus le score est élevé, plus le degré de précarité est fort. Les 8 composantes peuvent être intégrées à une calculatrice automatique pour faciliter l'exploitation des résultats d'une enquête<sup>6</sup>.

Une première répartition des individus de l'échantillon a été effectuée sur une échelle de 12 paliers de précarité. Le tableau 2 indique que le niveau de saturation de l'indicateur s'établit au palier 6, en dessous duquel se situe la quasi-totalité des étudiants. Ce phénomène s'explique largement par la surpondération sur les 3 variables du renoncement (*cf.* tableau 1). De ce fait, le gradient de la précarité étudiante selon l'indicateur se situe essentiellement entre les paliers 0 et 6 et non au dessus. Considérons donc que le niveau de précarité maximum est atteint dès le palier 6.

<sup>4</sup> Il s'agit donc d'une « convention » au sens de la sociologie des conventions, puisque l'attribution d'une valeur 1 ou 2 se justifie par un accord entre les partenaires de la recherche sur ce qu'ils estiment être plus ou moins significatif en termes de précarité, en fonction des connaissances acquises. Les trois variables pondérées 2 concernent des renoncements : les travaux de l'Odenore ont indiqué la corrélation statistique entre formes de non-recours (dont le renoncement) et situations de précarité ; pour un exemple : [http://odenore.msh-alpes.fr/documents/OdenoreWP2\\_1.pdf](http://odenore.msh-alpes.fr/documents/OdenoreWP2_1.pdf). Pour un texte de référence sur la sociologie des conventions : Rainer Diaz-Bone (Université de Lucerne) et Laurent Thévenot (EHESS Paris), « La sociologie des conventions. La théorie des conventions, élément central des nouvelles sciences sociales françaises », *Trivium*, 5–2010, <http://trivium.revues.org/index3626.html>.

<sup>5</sup> Voici l'intitulé exact des questions extraites du questionnaire pour bâtir l'indicateur : Êtes-vous boursier ? (oui/non) ; Connaissez-vous un sentiment de solitude ? (plutôt oui/plutôt non) ; Quelle perception de votre santé avez-vous (échelle de 1 à 10 où 0 = très mauvaise santé et 10 = santé excellente) ? ; Avez-vous fait un emprunt pour financer vos études ? (oui/non) ; Travaillez-vous en dehors de vos études ? (oui/non) et Quelle est la finalité première de ce travail ? (pour subvenir à vos besoins/pour vos loisirs/pour améliorer votre CV/autre) ; Vous arrive-t-il de renoncer à des soins ? (oui/non) ; Vous arrive-t-il de renoncer à des achats de première nécessité ? (oui/non) ; Mangez-vous toujours à votre faim ? (Oui/Non).

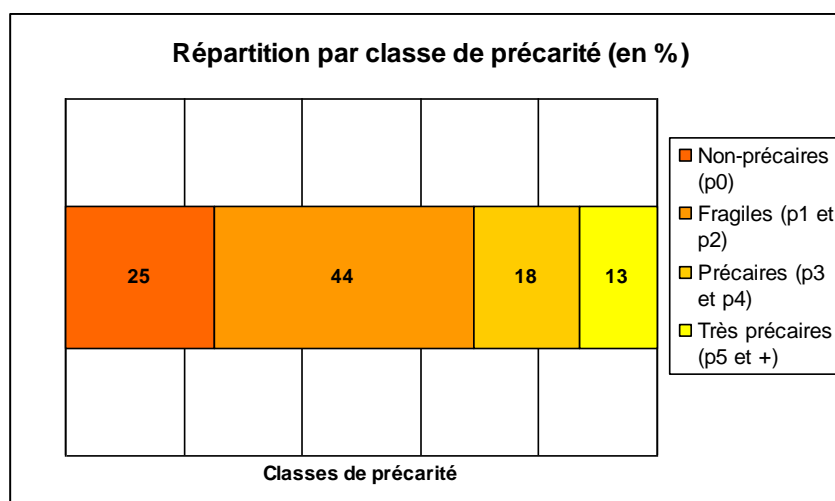
<sup>6</sup> L'indicateur « PrécaEt © » a été enregistré en février 2011 à l'Institut National de la Propriété Industrielle de façon à authentifier son auteur et à faire valoir son droit.

Tableau 2 : Répartition des individus sur l'échelle des paliers de précarité

Score par palier de précarité	Effectifs cumulés	Pourcentages cumulés
0	123	25
1	274	55
2	345	69
3	401	81
4	431	87
5	448	<b>90</b>
6	467	94
7	479	96
8	488	98
9	494	99
10	497	100
11	497	100

(Aide à la lecture : 90 % des individus se situent en dessous du palier 6 ou 10 % des individus se situent au-dessus du palier 5).

En fixant le niveau de précarité maximum au palier 6, il est possible d'agglomérer les paliers de précarité entre eux pour répartir les étudiants en 4 classes de précarité :



Cette classification met en surbrillance la « grande précarité » chez plus de 13% des étudiants (palier 5 et plus), une situation diamétralement opposée à leurs homologues non-précaires (palier 0) qui représentent 25% de la population totale. Cette dualité structure l'ensemble des résultats. Entre ces deux catégories, la frontière entre fragiles et précaires s'avère plus floue, la restriction des variables disponibles et pertinentes dans l'enquête ne permettant pas d'ajouter plus de finesse à l'outil. Des applications ultérieures pourraient néanmoins l'affiner et ouvriraient la voie à une instrumentation barométrique et comparative sur une diversité de terrains.

Notons enfin qu'il reste possible de lire l'indicateur sous la forme d'un score moyen de précarité. Sur l'ensemble de la population, le score moyen de précarité est par exemple de 2,05 (avec un écart-type de 2,19).

## Principaux enseignements de l'indicateur

### Interprétation de l'indicateur

Avant d'examiner le profil des précaires et la relation entre précarité et recours au tutorat, il est utile et instructif de se pencher préalablement sur le découpage de l'indicateur par composante. Cette étape éclaire la construction de l'indicateur « PrécaEt © » et permet de tirer des premiers enseignements.

Le tableau ci-dessous présente le taux de pénétration de la précarité par composantes de l'indicateur. Il rassemble les tri-croisés des composantes pour chaque palier de précarité. Plus le palier est élevé, plus la composante de la précarité concerne une proportion importante d'étudiants. La dernière colonne de droite regroupe quant à elle le poids de chaque palier de précarité au sein de la population. Enfin, la dernière ligne rassemble la moyenne des taux de pénétration moyens pour chaque composante de l'indicateur pour l'ensemble de la population de l'échantillon.

Tableau 3 : Taux de pénétration de la précarité par composantes de l'indicateur

Score par palier de précarité	Bourse (en%)	Travail (en%)	Emprunt (en%)	Faim (en%)	Achats (en%)	Soins (en%)	Santé (en%)	Solitude (en%)	Part dans la population (en%)
0 pts	0	0	0	0	0	0	0	0	25
1 pts	52	9	1	0	0	0	13	25	30
2 pts	52	23	4	3	10	13	30	41	14
3 pts	54	14	7	11	32	34	34	38	11
4 pts	57	27	17	17	50	50	20	47	6
5 pts	47	18	6	<b>29</b>	71	71	41	47	3
6 pts	58	32	21	42	84	68	42	58	4
7 pts	58	25	33	58	92	83	42	75	2
8 pts et +	50	28	39	100	100	100	72	78	4
Moyenne	40	13	6	12	22	22	20	29	100

(Aide à la lecture : Parmi les individus du palier 5, 29% ne mangent pas toujours à leur faim).

De prime abord, la dernière colonne de ce tableau rend compte de l'état général de la précarité étudiante. Comme souligné plus haut, 25 % des étudiants apparaissent en dehors de toute précarité (palier 0), 62 % sont plus ou moins touchés par la précarité (paliers 1 à 4), et 13 % peuvent être considérés en situation de « grande précarité » (palier 5 et au-delà).

La dernière ligne rassemblant les taux de pénétration moyens pour chaque composante enrichit le regard sur l'intensité et la forme de la précarité étudiante. Ainsi à l'échelle de cet échantillon, seulement 13 % des étudiants travaillent pour subvenir à leurs besoins, 22 % renoncent à des achats de première nécessité, 22 % renoncent à des soins et près d'un tiers ressentent un sentiment de solitude.

### *Analyse des composantes de l'indicateur*

Au-delà de ce premier constat d'ensemble, l'analyse des distributions de chaque composante en fonction des paliers de précarité s'avère particulièrement intéressante. Il s'agit soit de profiler les paliers de précarité selon les composantes de l'indicateur (« tel palier se démarque par tel type de précarité », soit de positionner et caractériser chaque composante par rapport à l'indicateur (« la distribution de telle composante évolue de telle façon sur l'échelle des paliers de précarité »).

La deuxième option se traduit ainsi par l'émergence de trois catégories de variables par rapport à l'indicateur :

- Les variables « gradients » de la précarité : *renoncement aux achats de première nécessité - renoncement aux soins* et dans une moindre mesure *sentiment de solitude*.

Ce sont les trois variables centrales de l'indicateur. Elles concernent une large majorité des grands précaires et touchent aussi une part non négligeable des paliers intermédiaires. Plus précisément, les taux de pénétration des variables « renoncement aux achats de première nécessité » et « renoncement aux soins » suivent une trajectoire identique au fil des paliers de précarité. Elles démarrent au palier 2, s'accroissent aux paliers 3, 4 et 5, puis se généralisent à partir du palier 6. La progression relativement linéaire de ces variables par rapport aux paliers de précarité traduit à la fois leur dépendance statistique et leur faculté à indiquer et à prédire le degré de précarité étudiante.

Les composantes du « renoncement » structurent donc la précarité étudiante. Elles permettent d'apporter plus de finesse à la mesure de la précarité étudiante, à la fois en ciblant les « grands précaires », mais aussi en touchant autrement une partie des précaires invisibles<sup>7</sup>.

Si la variable « sentiment de solitude » concerne un public plus large et donc plus hétérogène par rapport à l'indicateur de précarité, les étudiants déclarant éprouver ce sentiment sont néanmoins davantage touchés par la précarité.

- Les variables « indicatrices » de grande précarité : *ne pas toujours manger à sa faim - avoir contracté emprunt pour financer études*.

Ces deux variables concernent presque exclusivement le public des « grands précaires » mais ne touchent pas nécessairement tous les « grands précaires »<sup>8</sup>. En ce sens elles sont presque toujours synonymes de grande précarité mais leur absence n'est pas nécessairement signe d'une moindre précarité. Ces deux composantes sont utiles pour approcher le public des « grands précaires » mais insuffisantes pour le capter dans sa totalité<sup>9</sup>.

---

<sup>7</sup> En outre, ce constat confirme notre hypothèse de départ et justifie notre surpondération de ces deux composantes du « renoncement » : plus un étudiant est précaire plus il aura tendance à sacrifier des soins ou des achats de première nécessité pour des besoins qu'il estime indispensables ou plus importants.

<sup>8</sup> Les effectifs des étudiants concernés sont faibles, particulièrement pour la variable *emprunt*.

<sup>9</sup> Comme l'on pouvait s'y attendre, la variable *ne pas toujours manger à sa faim* est tout de même particulièrement pertinente pour identifier la grande précarité. Cette observation justifie là aussi la surpondération effectuée.

- Les variables « moins corrélées » à la précarité : *être boursier - travailler pour subvenir à ses besoins - évaluer sa santé en dessous de 7.*

L'absence d'une corrélation forte de ces trois variables avec l'indicateur est une information en soi. Mais cela ne veut pas nécessairement dire qu'elles n'ont pas leur place dans un indicateur de précarité. La variable « travailler pour subvenir à ses besoins » est par exemple synonyme de précarité mais ne concerne toutefois qu'une minorité de précaires. Elle permet donc d'enrichir l'indicateur en offrant un regard différent sur la précarité étudiante. Dans une moindre mesure, le commentaire est identique pour la composante « évaluer sa santé en dessous de 7 »<sup>10</sup>.

Pour ce qui est de la variable « être boursier », celle-ci apparaît totalement déconnectée du niveau de précarité étudiante. Étonnamment, plus de 40 % des précaires et même des grands précaires ne se déclarent pas comme « boursiers ». Ce constat peut alors conduire à questionner le système des bourses étudiantes sur trois points : la réalité du niveau de connaissances par les étudiants du dispositif ; la pertinence des critères d'éligibilité ; les moyens financiers mis en œuvre pour l'accession des précaires aux études sachant les contraintes budgétaires<sup>11</sup>.

Cette observation offre aussi un nouveau regard sur l'indicateur : si l'on postule qu'être boursier c'est être logiquement dans une forme de précarité financière, les paliers 1 et 2 regroupant chacun 50 % de boursiers doivent bien être compris comme des paliers d'étudiants fragiles. À la lisière de la précarité, ce public ne peut pas être classé dans la catégorie des « non-précaires ». Cela étant, la nature de leur précarité demeure opaque puisque aucune composante ne permet de la qualifier. Il faudrait certainement imaginer de nouvelles composantes pour affiner le ciblage des publics de la précarité étudiante.

Enfin, soulignons la possibilité d'opter pour un indicateur synthétique combinant par exemple les variables « gradients » et « indicatrices », ou regroupant uniquement les trois variables du renoncement (soins-achats-faim). Ce choix ferait gagner en homogénéité et en significativité statistique ce qu'il ferait perdre en diversité sur l'approche du phénomène.

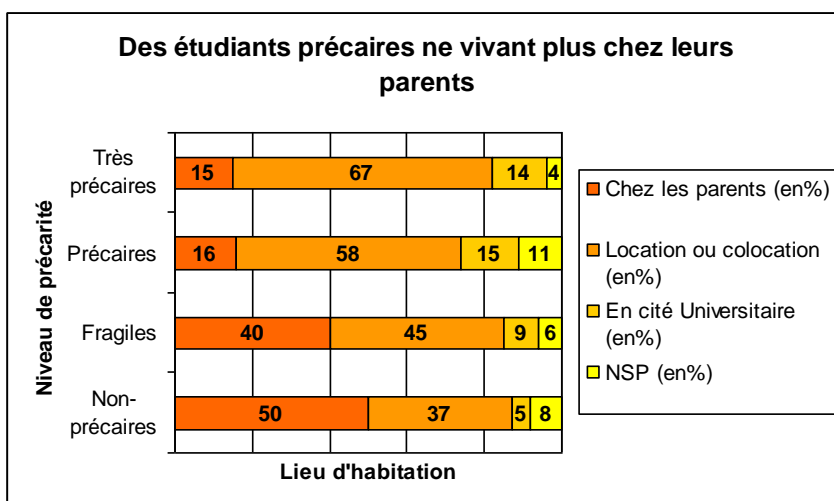
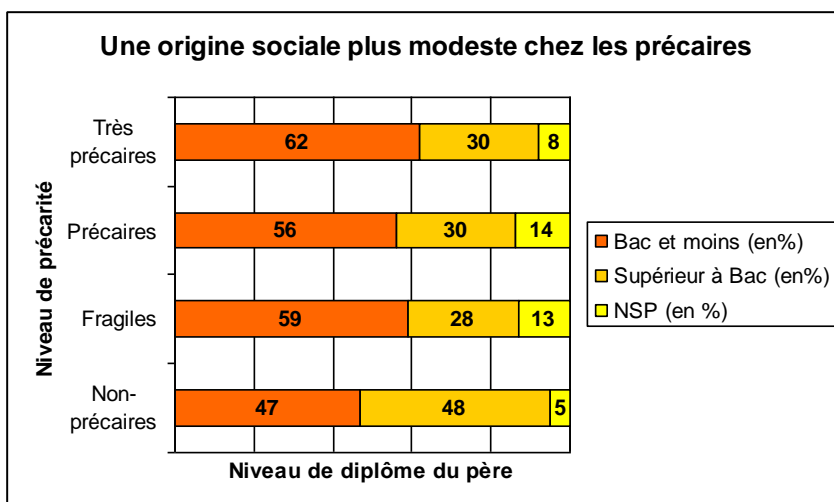
### **Profilage des précaires : origines et incidences de la précarité étudiante**

D'une manière générale, les étudiants précaires sont d'origine sociale plus modeste (PCS du père inférieure et plus faible niveau de diplôme), sont plus âgés, et vivent davantage en dehors du foyer familial.

---

<sup>10</sup> La santé perçue, mesurée sur une échelle graduée de zéro à dix et dichotomisée en deux classes (perception « négative » quand < à 7, « positive » quand > ou = à 7), est utilisée comme indicateur de santé globale : C. Sass, J.-J. Moulin, E. Labbe, C. Chatain, L. Gerbaud, « La fragilité sociale : un déterminant majeur des inégalités de santé », *Pratique et organisation des soins*, 2007, vol. 38, n° 2, pp. 139-146.

<sup>11</sup> La question du caractère inégalitaire des dispositifs d'aides financières se retrouve dans de nombreux domaines. Signalons par exemple un autre type de dispositif qui concerne les jeunes, l'aide aux vacances. Une récente enquête indique : « *Un peu plus d'un quart des 5-19 ans dont le revenu annuel de la famille est compris entre 46 000 et 68 000 euros partent en vacances grâce à des aides de comités d'entreprise. A peine 6 % de ceux dont le revenu de la famille est compris entre 9 000 et 12 000 euros par an bénéficient d'aides de la Caisse d'allocations familiales (Caf) pour espérer quitter leur domicile pendant les vacances solaires, aucun de ceux-là ne reçoit d'aides de comités d'entreprise. La population aux revenus les plus bas ne dispose pas des aides au départ proposées le plus souvent par les comités des grandes entreprises et qui profitent plutôt aux enfants des cadres supérieurs. Quant aux aides des Caf, elles semblent mal réparties et ne ciblent pas en priorité les familles qui en auraient le plus besoin* ». <http://www.inegalites.fr/spip.php?article1288>

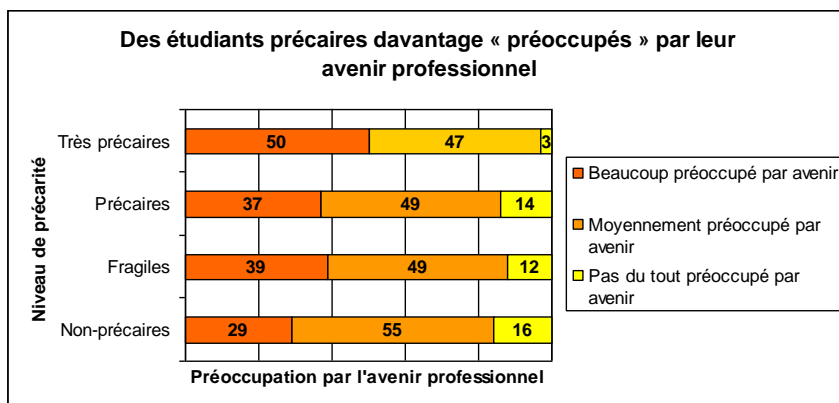


Au niveau scolaire les précaires accumulent un retard plus important matérialisé par un taux de redoublement plus élevé dans le secondaire (environ 45 % chez les très précaires et les précaires contre 14 % chez les non-précaires) combiné à une obtention du Baccalauréat plus ancienne. Ce sont 70% des non-précaires qui ont obtenu leur BAC l'année précédente pour 63 % des fragiles, et seulement 50 % des précaires et très précaires. En outre, les mentions décrochées à l'examen sont bien plus fréquentes chez les non-précaires (55 % de mentions chez les non-précaires contre 36 % chez les précaires et très précaires). En parallèle, le taux de validation du premier semestre des non-précaires est significativement plus élevé que celui des précaires et très précaires avec 71 % pour les premiers contre 60 % pour les seconds. La précarité est d'ailleurs vectrice d'une plus faible confiance dans le fait de suffisamment travailler pour réussir avec pour cause notable invoquée chez les étudiants en situation de précarité, un manque de temps disponible.

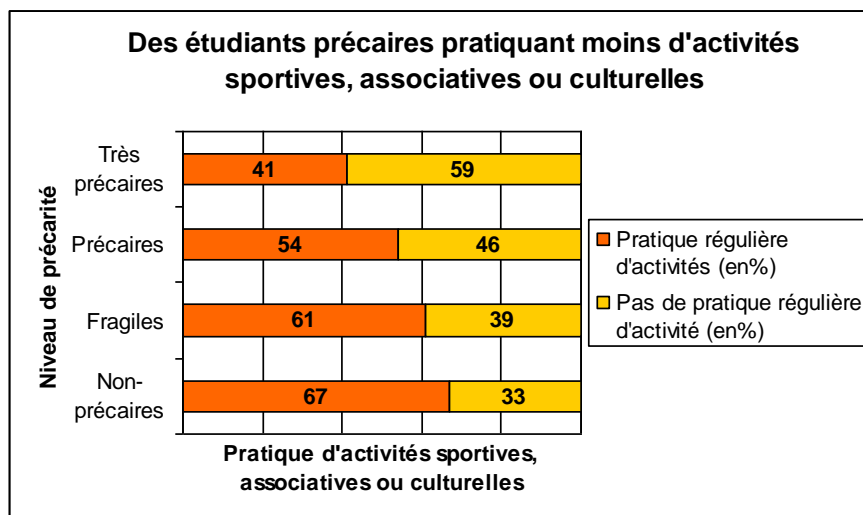
Sans surprise, plus les étudiants sont précaires, plus ils se retrouvent davantage « préoccupés » par leur avenir professionnel<sup>12</sup>.

<sup>12</sup> Intitulé exact de la question : « Quand vous pensez à votre avenir professionnel, êtes-vous préoccupé(e) ? »





Pour finir, la précarité a des incidences concrètes sur la vie sociale des étudiants puisque les précaires pratiquent sensiblement moins de loisirs (27 % des très précaires n'ont pas eu de loisir au cours des derniers mois contre 4% des non-précaires)<sup>13</sup> et moins d'activités sportives, associatives ou culturelles<sup>14</sup>.



### Précarité étudiante et recours au tutorat

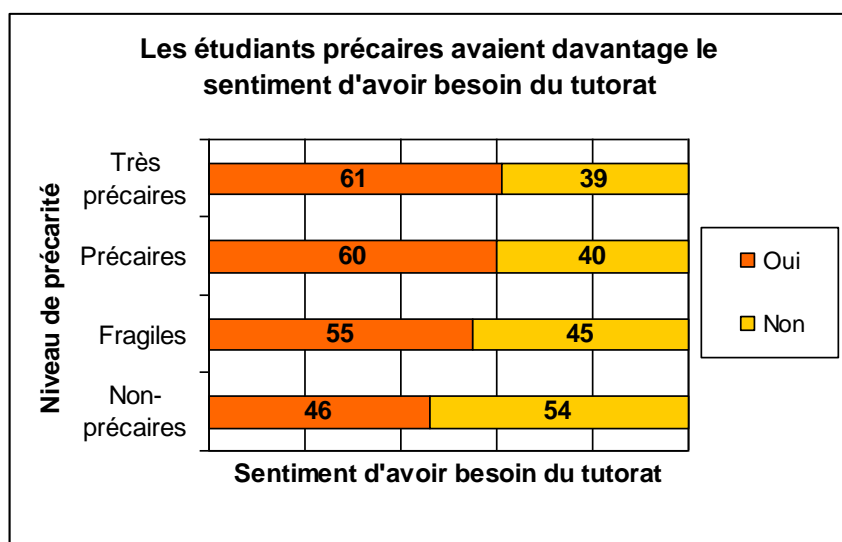
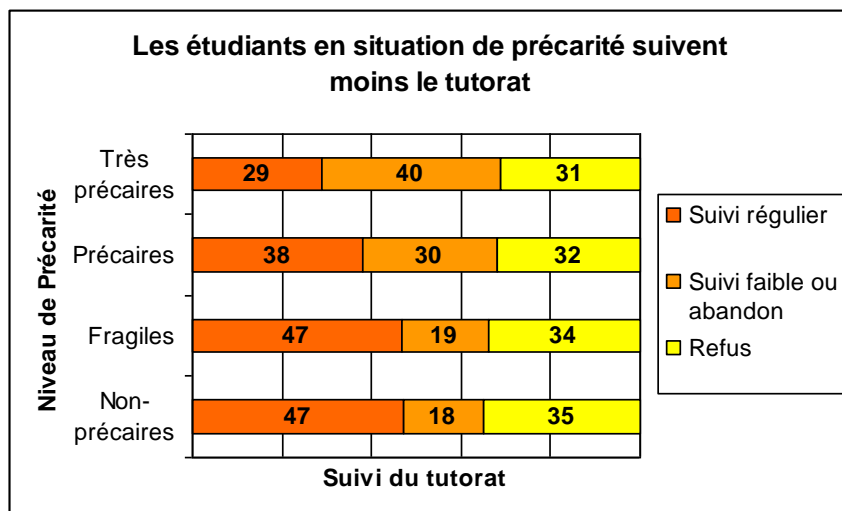
Avant de caractériser la population des étudiants tutorés, remarquons que parmi les étudiants à qui l'on n'a pas proposé de tutorat, ce sont ceux en situation de précarité qui se déclarent *a posteriori* le plus intéressés par l'offre à laquelle ils n'ont pas eue accès. Ce constat laisse augurer une demande de tutorat plus forte ou tout du moins un besoin d'accompagnement personnalisé davantage ressenti chez les étudiants précaires<sup>15</sup>.

<sup>13</sup> Intitulé exact de la question : « Au cours des derniers mois, êtes vous allé(e) une fois au cinéma, à un concert, au bar, à une manifestation sportive ? »

<sup>14</sup> Intitulé exact de la question : « Pratiquez-vous régulièrement un sport, une activité associative (bénévolat), une activité culturelle (musique, théâtre...) ? »

<sup>15</sup> Pour la population des étudiants à qui l'on n'a pas proposé de tutorat, cette dernière remarque reste à nuancer compte tenu de la faiblesse de l'effectif (113 individus).

Parmi les étudiants à qui l'on a proposé le tutorat, ce sont pourtant bien les étudiants précaires qui suivent moins leurs programmes<sup>16</sup>, alors même qu'ils déclarent en avoir davantage ressenti le besoin lors de la proposition.



En clair, la précarité est un facteur de non-recours au tutorat : elle constitue un frein au suivi régulier des séances, voire même un véritable handicap au regard du plus fort besoin d'accompagnement personnalisé ressenti par les étudiants en situation de précarité. D'ailleurs, plus la précarité est forte, plus les étudiants finissent par regretter l'abandon du tutorat. De surcroît, en dépit d'un suivi plus faible, ces derniers estiment davantage que le tutorat les aide à améliorer leurs notes et à mieux comprendre le fonctionnement de l'Université. Aussi, les plus précaires abandonnent largement moins à cause du contenu du tutorat et ont tendance à davantage approuver son utilité.

<sup>16</sup> La variable suivi du tutorat a été construite comme suit : un suivi régulier correspond à plus de 50 % des séances suivies ; un suivi faible correspond à moins de 50 % des séances suivies et un abandon correspond à l'interruption du suivi dès les premières séances (la plupart du temps après la première ou la deuxième séance), un refus correspond à la non-acceptation de la proposition de tutorat sans aucune séance suivie.

Cela étant, ce sont bien les étudiants en situation de précarité qui jugent le tutorat le plus stigmatisant et qui rencontrent davantage de difficultés à exprimer facilement leurs demandes pendant les séances de tutorat (deux facteurs possibles de non-recours au tutorat ou d'abandon d'un tutorat engagé). Mais les raisons profondes du suivi faible, de l'abandon et du refus du tutorat par les précaires sont à chercher ailleurs, notamment dans une incompatibilité du tutorat avec leurs disponibilités. Enfin, au sein de la population des étudiants ayant refusé le tutorat, plus les étudiants sont précaires, moins ils sollicitent l'aide de leur entourage pour les études. Ne jamais avoir sollicité l'aide de l'entourage pour les études semble donc être aussi un facteur de non-recours au tutorat, particulièrement chez les étudiants précaires.

## **Données et méthodes**

Caractéristiques de l'échantillon :

- 66 % de femmes.
- 40 % de boursiers.
- 60 % d'étudiants en provenance des Universités bordelaises.
- 29 % en taux de redoublement dans le secondaire.
- 61 % de bacheliers en 2009, 22% de bacheliers en 2008, 11 % de bacheliers en 2007, 6 % de bacheliers antérieurs à 2007.
- 55 % de « mention passable » ou « pas de mention », 31 % de « mention assez bien », 11 % de « mention bien », 3 % de « mention très bien ».
- 50% des étudiants ont validé leur semestre, 27% ne l'ont pas validé, 3 % ne savent pas encore, 20 % ne répondent pas.

Thèmes du questionnaire, dans l'ordre :

- Votre première année à l'Université.
- Le tutorat (décomposition selon les trois modes suivants : suivi ; refus ; abandon).
- Vos ressources et votre mode de vie.
- Votre parcours et vos projets.
- Renseignements individuels.

---

Ce Document de travail est issu d'un partenariat de recherche entre l'Observatoire des formations et du suivi des étudiants (Grenoble 1), l'Observatoire des parcours étudiants (Bordeaux 2), le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (équipe de Grenoble) et l'Observatoire des non-recours aux droits (Grenoble, Pacte-CNRS).

Cette recherche a associé Isabelle Borrás (Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications – Centre régional associé de Grenoble), Evelyne Janeau et Nina Lendrin (Observatoire des formations et du suivi étudiants – Université Joseph Fourier – Grenoble 1), Simon Macaire (Observatoire des Parcours Etudiants – Université Victor-Segalen – Bordeaux 2), Benjamin Vial et Philippe Warin (ODENORE).

*Cette collection a pour but de rendre disponible un ensemble de documents de travail issus de recherches menées à l'ODENORE.*

Tous les droits afférant aux textes diffusés dans cette collection appartiennent aux auteurs. Des versions ultérieures des documents diffusés dans cette collection sont susceptibles de faire l'objet d'une publication. Veuillez consulter le site internet de l'ODENORE pour obtenir la référence exacte d'une éventuelle version publiée.

Cette collection est accessible par :

**<http://odenore.msh-alpes.fr/>**  
**<http://www.pacte.cnrs.fr/>**  
**<http://halshs.archives-ouvertes.fr/>**  
**<http://rt6-afs.org/>**  
**[www.ireon-portal.eu](http://www.ireon-portal.eu)**

*The aim of this collection is to make available a set of working papers produced at the ODENORE.*

The copyright of the work made available within this collection remains with the authors. Further versions of these working papers may have been submitted for publication. Please check the ODENORE website to obtain exact references of possible published versions.

Possibilities to have access to the collection:

**<http://odenore.msh-alpes.fr/>**  
**<http://www.pacte.cnrs.fr/>**  
**<http://halshs.archives-ouvertes.fr/>**  
**<http://rt6-afs.org/>**  
**[www.ireon-portal.eu](http://www.ireon-portal.eu)**

**ODENORE**  
**Maison des Sciences de l'Homme - Alpes**

**Adresse postale :** MSH-Alpes - BP 47 - 38040 Grenoble Cedex 9

**Adresse géographique :** 1221 avenue Centrale - Domaine Universitaire - Saint Martin-d'Hères

